



POLE SPORTIF

Bernard BROUSSET

Tél : 06.27.50.07.44

COMMISSION SENIORS

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.75

PV N°33 DU SAMEDI 06/04/2024

Réunion du 2 avril 2024

Président : BOUGUERRA Momo - 06 79 86 22 79

Membre : CHEUCLE Christian - 06 23 01 02 81

COUPE DE LA LOIRE - 1/2 FINALES à St Galmier, le 1^{er} mai

14h30 : FEURS – CHAVANAY

16h30 : ETRAT LA TOUR – ECOTAY MOINGT

COUPE VALEYRE/LEGER - 1/2 FINALES le 1^{er} mai

14h30 : SAVIGNEUX MONTBRISON – ST GALMIER CHAMBOEUF, à Montbrison

14h30 : ST PRIEST EN JAREZ – VILLARS, à St Priest en Jarez

COURRIERS RECUS

Rive de Gier : demande de changement d'horaire en Coupe de la Loire, du 30 mars ; communique le terrain de repli en Coupe de la Loire, du 30 mars.

Chavanay : accord pour le changement d'horaire en Coupe de la Loire, du 30 mars.

Génilac : demande d'avancer la rencontre du 7 au 6 avril à 20h, en D4 Poule F.

Dervaux : accord pour avancer la rencontre du 7 au 6 avril à 20h, en D4 Poule F.

Fco. Firminy : demande d'avancer la rencontre du 7 au 6 avril à 19h, en D2 Poule A : en attente d'accord du club adverse.

Astrée : changement de terrain pour le 31 mars, en D3 Poule B.

Feurs : changement d'horaire en D3 (quelle poule et quelle date ?)

Villars : demande de changement de jour et heure en coupe Valeyre/Léger ; accord pour le changement d'horaire en Coupe de la Loire.

Commelle : accord pour le changement de date et heure en coupe Valeyre/Léger.

Etrat La Tour : demande de changement d'horaire en Coupe de la Loire, du 30 mars.

Côte Chaude : accord pour avancer la rencontre du 7 au 6 avril à 19h, en D2 Poule A.

Suc. Terrenoire : concerne la planification des matchs des 20 et 21 avril.

NOTE AUX CLUBS

- En coupes de la Loire et Valeyre/Léger, en cas de terrain impraticable, vous êtes dans l'obligation d'inverser la rencontre ou de trouver un terrain de repli. (Art 45 des règlements sportifs).

- En cas de matchs remis, annulés ou inversés, les clubs sont priés de contacter les officiels concernés par les rencontres (arbitres, arbitres assistants, délégués et observateurs, membres de la commission seniors). Ceci pour éviter d'éventuels déplacements inutiles.

RAPPEL AUX CLUBS

- Plusieurs clubs sont équipés de complexe sportif avec des terrains en herbe et synthétique, il est demandé à toutes les équipes se déplaçant sur ces complexes de se munir de chaussures adéquates pour la pratique du football sur les deux surfaces de jeux concernées (herbe et synthétique).

- Tous les clubs de D2 Poule A sont priés de noter que tous les matchs à domicile du club de ST ROMAIN LE PUY se dérouleront le dimanche à 15h (14h30 changement horaire) sur le terrain en herbe, jusqu'au 30 Juin 2024, au lieu du samedi soir, suite à une interdiction du terrain synthétique.

- Tous les clubs de la D4 poule D sont priés de noter que les matchs à domicile du club de ST ANTHEME se dérouleront à nouveau le samedi à 19h30 et ce à partir du 23 mars. (éclairage réparé.)